

AVIS AUX LECTEURS

Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, le ministère fédéral qui est responsable du commerce extérieur, administre et finance le Service des délégués commerciaux. On trouve plus de 818 agents dans quelque 120 villes étrangères et dans 12 villes du Canada. Le délégué commercial est principalement chargé d'aider les sociétés canadiennes qui veulent exporter vers les marchés internationaux ou qui veulent accroître leurs ventes sur ces marchés. Il s'acquitte souvent de cette tâche en rassemblant des données à caractère commercial sur divers secteurs d'activité industrielle de certains territoires servis par les missions du Canada à l'étranger.

Dans son plan de mission pour 1990-1991, l'ambassade du Canada à Tokyo, au Japon, a placé au premier plan des activités de mise en valeur du marché par la mission le sous-secteur "Poisson, coquillages et autres produits de la pêche". Le présent rapport fait partie d'une série d'études du marché japonais des produits de la pêche; il vise à informer les exportateurs canadiens de ces produits de la situation actuelle sur le marché japonais.

Pour de plus amples renseignements sur ce marché, veuillez communiquer avec les organisations suivantes :

Ambassade du Canada
7-3-38 Akasaka
Minato-ku
Tokyo 107, Japon
N° de tél. : (011-81-3) 408-2101
N° de télécopieur : (système G3) (011-81-3)
479-5320/470-7280

Direction de l'Expansion du commerce avec le Japon (PNJ)
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
Édifice Lester B. Pearson
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G4

Direction des pêches et des produits de la pêche (TAF)
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
Édifice Lester B. Pearson
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G4